



# Guide d'accueil des jeunes enfants des ressortissants de la défense du 1<sup>er</sup> Régiment Etranger de Génie



Document réalisé par les assistantes sociales du 1<sup>er</sup> REG.

Toutes ces informations sont données à titre informatif elles sont susceptibles d'évoluer.

## ➤ Les différents modes d'accueil

### **LA CRECHE OU MICRO CRECHE COLLECTIVE DE 2 MOIS A 3 ANS**

- Accueil à la journée de façon régulière ou occasionnelle
- Un contrat de présence entre la direction et les parents, précise les règles d'admission.
- La participation financière mensuelle des familles est établie par la CAF, en fonction des revenus et du nombre d'enfants à charge.

### **LA CRECHE PARENTALE DE 2 MOIS A 4 ANS**

- Crèche collective gérée par des associations de parents participant eux-mêmes à l'accueil des enfants avec le soutien d'un personnel qualifié.
- L'enfant ne peut être accueilli que si les parents sont prêts à donner de leur temps pour participer à la gestion et à l'animation de la structure.
- La participation financière est établie en fonction du temps consacré par les parents à la structure.

### **LES HALTES-GARDERIES OU ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL OCCASIONNEL DE 3 MOIS A 5 ANS**

- Reçoit à temps partiel ou de manière occasionnelle des enfants de moins de 6 ans.
- L'accueil en halte-garderie peut aussi répondre à une certaine régularité (une ou plusieurs demi-journées par semaine), dans un objectif d'éveil et de socialisation de l'enfant.
- Tarif horaire : même participation horaire que pour la crèche collective.

### **LA CRECHE FAMILIALE DE 2 MOIS A 4 ANS**

- Emploi des assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile de 1 à 3 enfants âgés de moins de 3 ans, sous la direction d'une puéricultrice, d'un médecin et d'une éducatrice de jeunes enfants.
- Dispose d'un local réservé à l'accueil des assistantes maternelles et des parents, d'une salle de réunion et d'un espace dévolu aux activités d'éveil des enfants.
- Ce mode de garde permet à l'enfant de bénéficier d'un accueil individualisé tout en lui offrant un suivi médical et éducatif avec des temps collectifs organisés dans les locaux de la crèche.
- La participation financière des parents est sur la même base que la crèche collective.

### **LES ASSISTANTES MATERNELLES**

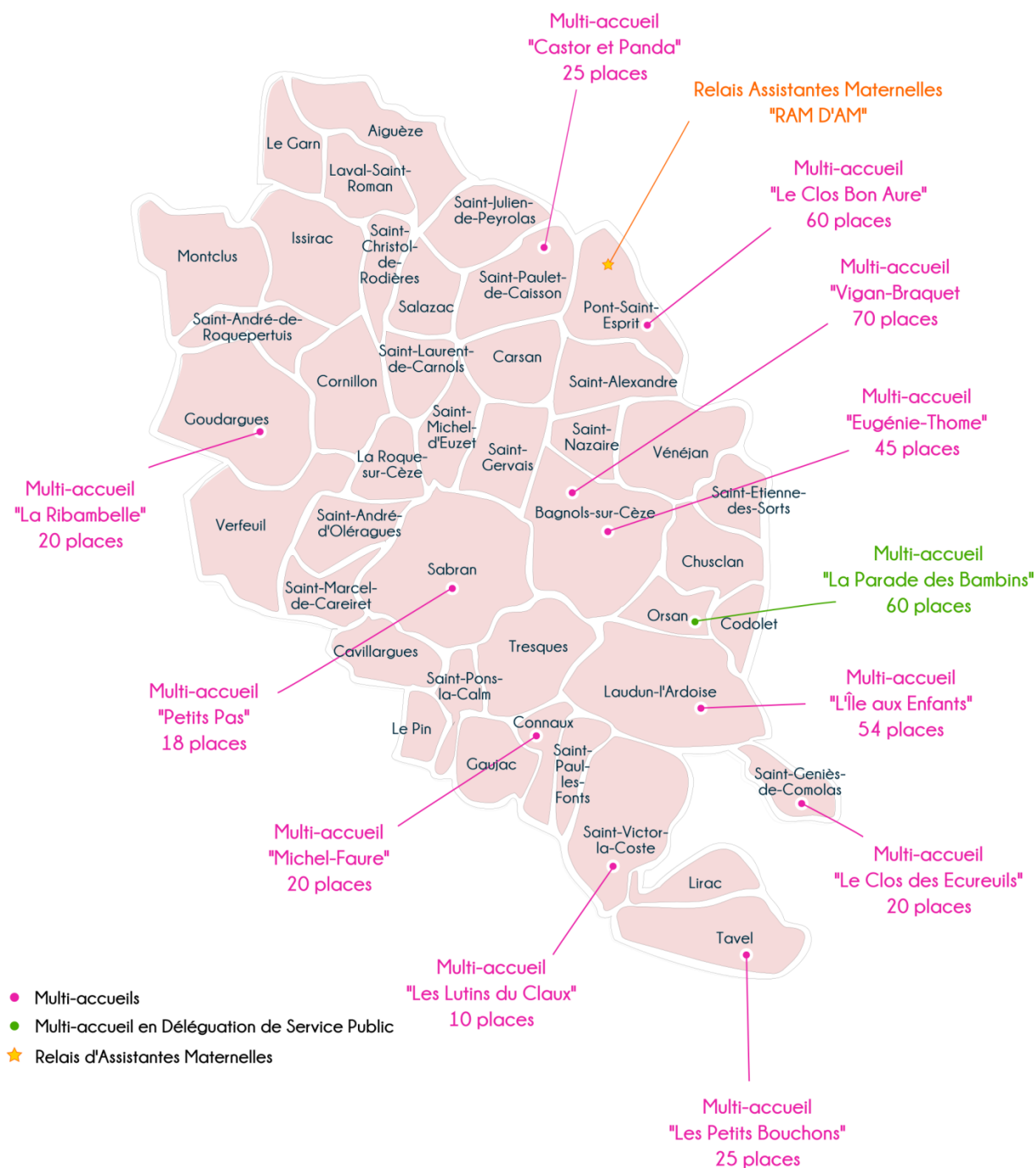
- Les assistantes maternelles sont agréées par le Conseil General pour accueillir de 1 à 4 enfants à leur domicile.
- Ce mode de garde est un accueil plus individualisé. Il permet notamment un accueil personnalisé à l'écoute des différents besoins de la famille.
- Le tarif de l'assistante maternelle dépend du contrat de travail (nombre d'heures, tarif de l'assistante maternelle, nombre de semaines et de mois travaillés...).

## ➤ Quelques structures d'accueil « PETITE ENFANCE »

Le service Petite Enfance de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien dépend de la Direction Enfance, Jeunesse et Loisirs installée :

41, rue Marc-Sangnier à Bagnols-sur-Cèze. Tél. : 04 66 39 65 56

Le territoire de l'agglomération regroupe 12 structures multi-accueil :



## **Bagnols-sur-Cèze**

Multi-accueil « Vigan Braquet »

642, avenue du Commando Vigan Braquet 30200 Bagnols-sur-Cèze -Téléphone : 04 66 89 41 94

Multi-accueil « Eugénie-Thomé »

6, chemin des Dames 30200 Bagnols-sur-Cèze - Téléphone : 04 66 89 56 74

**FERMETURE ANNUELLE** : 3 ou 4 semaines en période estivale, en alternance sur juillet et août et 1 semaine pendant les vacances de Noël. Le service d'accueil est maintenu, selon les places disponibles, sur les 2 mois d'été dans l'une ou l'autre des 2 structures.

## **Pont-Saint-Esprit**

Multi-accueil "Le Clos Bon Aure"

13, chemin de Gaujac 30130 Pont-Saint-Esprit - Téléphone : 04 66 50 40 78

**FERMETURE ANNUELLE** : 2 ou 3 semaines en période estivale et une semaine pendant les vacances de Noël

## **Laudun-l'Ardoise**

Multi-accueil « L'Île aux Enfants »

100, rue Albert-André 30290 Laudun-l'Ardoise - Téléphone : 04 66 79 36 22

**FERMETURE ANNUELLE** : 3 semaines en période estivale 1 semaine pendant les vacances de Noël

## **Saint-Geniès de Comolas**

Multi-accueil de Saint-Geniès de Comolas

Ancien chemin d'Avignon 30150 Saint-Geniès de Comolas -Téléphone : 04 66 82 73 56

**FERMETURE ANNUELLE** : 3 semaines en période estivale et une semaine pendant les vacances de Noël

## **Sabran**

Multi-accueil « Petits Pas »

2, rue Mares Hameau de Colombier 30200 Sabran - Téléphone : 04 66 39 24 03

**FERMETURE ANNUELLE** : 3 semaines en période estivale et une semaine pendant les vacances de Noël

## **Saint-Paulet de Caisson**

Multi-accueil « Castor et Panda »

741, avenue de l'école 30130 Saint-Paulet de Caisson -Téléphone : 04 66 39 32 23

**FERMETURE ANNUELLE** : 3 semaines en période estivale et une semaine pendant les vacances de Noël

## **Goudargues**

Multi-accueil « La Ribambelle »

Rue Ranc de Nadal 30630 Goudargues Téléphone : 04 66 82 30 34

**FERMETURE ANNUELLE** : 3 semaines en période estivale et une semaine pendant les vacances de Noël

## **Tavel**

Multi-accueil « Les Petits Bouchons »

Chemin de la Vaussière 30126 Tavel Téléphone : 04 66 50 01 88

**FERMETURE ANNUELLE** : 3 semaines en période estivale et une semaine pendant les vacances de Noël

## **Connaux**

Multi-accueil « Michel-Faure »

Chemin des près 30330 Connaux - téléphone 04 66 39 52 33

## **Orsan**

Multi-accueil « La Parade des Bambins »

Zone d'activité la Parade 30200 Orsan - téléphone 04 66 39 20 58

## **Saint Victor la Coste**

Multi accueil « les lutins du claux »

Avenue du 8 mai 1945 30290 Saint Victor la Coste - téléphone 04 66 89 35 79

## ➤ Places en crèche SRIAS

Dans le cadre de l'Action Sociale Interministérielle, des conventions avec des crèches sont en cours : pour établir une demande, veuillez prendre contact avec une structure et votre service social.

Association enfance pour tous	Les petits loups rue Félicien Florent 84140 MONTFAVET	06 63 01 43 37
Collectif multi-accueil (AHARP)	Multi accueil Li Pitchoun 2 bis rue Buffon 84000 AVIGNON	04 90 85 81 11
Les maisons du monde	Crèche Lei Minots 3 impasse Charles Tellier MIN 84000 AVIGNON	04 32 75 10 12

## ➤ Les Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

Les relais assistantes maternelles (Ram) sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Les Ram apportent aux assistantes maternelles un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

Les ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles...) proposés par les Ram constituent un temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles.

### **RAM de Bagnols sur Cèze**

Pôle enfance jeunesse et loisirs 41 rue Marc Sangnier 30200 Bagnols sur Cèze

Téléphone 04 66 39 65 50

Pour toute information concernant les permanences et les activités :

**Contacts : 04 66 89 61 28 - [ram@gardrhodanien.com](mailto:ram@gardrhodanien.com)**

	<b>MATIN</b>	<b>APRES MIDI</b>
<b>LUNDI</b>	Activité d'éveil Pont-Saint-Esprit Chemin de Gaujac	Permanence administrative Sur rendez-vous R.P.A.M Chemin de Gaujac Pont-Saint-Esprit 14h à 18h
<b>JEUDI</b>	Activité d'éveil Laudun-l'Ardoise Centre de Loisirs Rue de Boulogne	Permanence administrative Sur rendez-vous Centre de Loisirs Rue de Boulogne, Laudun-Ardoise 13h à 18h
<b>VENDREDI</b>	Activité d'éveil ou médiathèque 1 fois par mois Bagnols-sur- Cèze Maison des Parents Montée des Perrières	Permanence administrative Pont-Saint-Esprit (sur rendez- vous) Chemin de Gaujac

## ➤ Autres coordonnées utiles sur Orange et Avignon

<b>Crèche La maison des lutins</b>	92, rue des Phocéens BP 180 84103 ORANGE CEDEX	04 90 51 47 65 maisondeslutins@ville-orange.fr
<b>RAM Orange</b>	Rue e l'ancien collège Cours Saint Louis 84100 ORANGE	04 90 51 47 68 ram@ville-orange.fr tous les après midi de 13h30 à 17h les mercredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
<b>RAM Avignon</b>	CCAS îlot Saint Jean 4 avenue Saint Jean 84000 AVIGNON	04 32 74 31 00 lundi e(t mercredi de 9h00 à 12h00
<b>RAM Avignon</b>	Espace Pluriel (centre social de la Rocade) 1 rue Paul Poncet 84000 AVIGNON	04 90 88 78 98 lundi et jeudi de 9h00 à 12h00 Mardi de 14h00 à 17h00

## ➤ Les différentes aides de la CAF

### Le complément de libre choix du mode de garde (CMG 2016)

Enfants à charge	Revenus 2014 inférieurs à	Revenus 2014 ne dépassant pas	Revenus 2014 supérieurs à
1 enfant	20509 €	45575 €	45575 €
2 enfants	23420 €	52044 €	52044 €
3 enfants	26331€	58513 €	58513 €
Au-delà de 3 enfants	+ 2911 €	+ 6469 €	+ 6469 €
<b>Age de l'enfant</b>	<b>Montants mensuels maximums de la prise en charge par la CAF en cas de rémunération directe du (de la) salarié(e)</b>		
- de 3 ans	460,93 €	290,65 €	174,37 €
de 3 à 6 ans	230,47 €	145,34 €	87,19 €
<b>Age de l'enfant</b>	<b>Quand l'association ou une entreprise emploie une assistante maternelle</b>		
- de 3 ans	697,50 €	581,25 €	465,01 €
de 3 à 6 ans	348,75 €	290,63 €	232,51 €
<b>Age de l'enfant</b>	<b>Quand l'association ou l'entreprise emploie une garde à domicile ou en cas de micro crèche</b>		
- de 3 ans	842,84 €	726,55 €	610,32 €
de 3 a 6 ans	421,43 €	363,28 €	305,16 €

Vous pouvez estimer vos droits à la Paje sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr), rubrique « Les services en ligne »

Toutes ces informations sont données à titre informatif, elles sont susceptibles d'évoluer.

## ➤ Les subventions interministérielles

<b>Calcul du quotient familial</b>
Revenu fiscal de référence du dernier avis d'imposition divisé par le nombre de personnes à charge fiscale. Chaque personne de la famille qui figure sur l'avis d'imposition compte pour <b>une part</b> .
<b>Particularités :</b> Personnes divorcées, veuves et célibataires avec enfants, non remariés = <b>2 parts</b> . Enfants garde alternée : <b>0,5 part</b> .

### ▶ LA PRESTATION « HORAIRES ATYPIQUES » attention prestation en cours de modification

<b>Prestation</b>	<b>Conditions d'attribution</b>	<b>Montant ou nature</b>	<b>Contacts</b>
Prestation pour la garde d'enfants pendant des horaires atypiques sans conditions de ressources.	Les deux parents travaillent simultanément en horaires atypiques même occasionnellement. 20h à 7h semaine, weekend ou jours fériés.	4€/heure si QF ≤ 8000 €  3€/heure si QF entre 8001 et 10000 €  2€/heure si QF entre 10001 et 12000 €	L'assistante de service social de votre unité

### ▶ LE CESU GARDE D'ENFANTS (Chèque emploi service universel)

<b>Prestation</b>	<b>Conditions d'attribution</b>	<b>Montant ou nature</b>	<b>Contacts</b>
Chèque emploi service universel garde d'enfants	Garde des jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans à titre onéreux (assistante maternelle, crèche...)	Participation de l'Etat en fonction des revenus Aide de 265 € à 840 € par an et par enfant Simulation de droits et demande sur : <b><a href="http://www.cesu-fonctionpublique.fr">www.cesu-fonctionpublique.fr</a></b>	Ticket CESU garde d'enfant 0-6 ans TSA 60023 93736 BOBIGNY cedex 9

### ▶ LA PSAD (Prestation de Soutien en cas d'Absence prolongée du Domicile)

Vous partez en mission opérationnelle, vous pouvez peut-être bénéficier de la « PSAD », destinée à aider les familles confrontées à des difficultés du fait d'un départ en mission opérationnelle ou d'une hospitalisation. Montant déterminé en fonction des ressources et au regard de la durée d'absence. Demande à effectuer avant le départ ou pendant toute la durée de l'absence et sur justificatif jusqu'à un mois après le retour du personnel. Le service à la personne devra être réglé

par la famille. Le remboursement sera ensuite effectué dans la limite des droits accordés sur justificatifs du ou des paiement(s), transmis par l'intéressé directement à IGESA BASTIA.

quotient familial		durée d'absence				
de	à	8 à 19 jours	20 à 45 jours	46 à 80 jours	81 à 110 jours	111 jours et plus
- €	3 750 €	250 €	350 €	700 €	900 €	1 200 €
3 751 €	6 250 €	200 €	250 €	500 €	650 €	900 €
6 251 €	7 500 €	150 €	200 €	400 €	500 €	700 €
7 501 €	8 750 €	100 €	100 €	250 €	300 €	500 €
8 751 €	15 000 €	100 €	100 €	150 €	200 €	300 €
15 001 €		- €	- €	- €	- €	- €

### ► LES AIDES VACANCES AUX ENFANTS

Ces prestations sont accordées en fonction des revenus pour les séjours en établissements hors IGESA.

Nota : le RABIPP est calculé selon le revenu brut global de l'année N-2 divisé par le nombre de personnes du foyer fiscal. Il ne doit pas dépasser 10 301 € au 01/01/2017.

Prestation	Conditions d'attribution	Montant
Subventions pour <b>Séjour d'enfants en colonies</b> de vacances	Enfants de moins de 18 ans Limite annuelle de 45 jours par enfant	Pour les enfants de moins de 13 ans : 7,29 € par jour Pour les enfants de 13 à 18 ans : 11,04 € par jour
Subventions pour <b>séjour en centre de loisirs sans hébergement (CLSH)</b>	Enfants de moins de 18 ans	Taux journalier : 5,26 € Demi-journée : 2,65 €
Subventions pour <b>Séjour d'enfants en maison familiale de vacances et gîtes</b>	Enfants de moins de 18 ans Enfants handicapés de moins de 20 ans Limite annuelle de 45 jours par enfant	Taux journalier : En pension complète : 7,67 € Autre formule : 7,29 €
Subventions pour <b>séjour mis en œuvre dans le cadre éducatif</b>	Enfants de moins de 18 ans	Séjour > 21 jours : 75,57 € (somme forfaitaire) Séjour de 4 à 21 jours : 3,59 € par jour
Subventions pour <b>séjour linguistique</b> (conditions particulières)	Enfants de moins de 18 ans Limite annuelle de 21 jours par enfant	Pour les enfants de moins de 13 ans : 7,29 € par jour Pour les enfants de 13 à 18 ans : 11,04 € par jour
Subventions pour <b>séjour en centres de vacances spécialisés pour enfants handicapés</b>	Limite annuelle de 45 jours par enfant	Taux journalier : 20,80 €

Rappel : Toutes ces informations sont données à titre informatif elles sont susceptibles d'évoluer.



## ➤ Devenir assistante maternelle agréée

Devenir Assistante maternelle signifie s'engager dans une **profession d'accueil et d'accompagnement des enfants**.

L'accueil d'un enfant à son domicile nécessite **un agrément** qui constitue une garantie de sérieux et de qualité.

**Le Conseil général prend en charge votre agrément, votre formation et votre suivi.**

Vous serez employée directement par les parents qui peuvent bénéficier d'une aide de la Caisse d'Allocations Familiales (Paje) et des subventions de l'Action Sociale de la Défense.

Vous êtes intéressée par cette profession ?

**Contactez le Conseil Général de votre département de résidence  
et le RAM le plus proche de chez vous.**

## Coordonnées de l'AAS

(Antenne d'Action Sociale de Laudun-l'Ardoise)

**Madame Isabelle BEUF**

**(CCL - 5è Cie - GSBDD - civils et autres services)**

Assistante Principale de Service Social

Tel: 04 66 50 75 65

[isabelle.beuf@intradef.gouv.fr](mailto:isabelle.beuf@intradef.gouv.fr)

**Madame Jacqueline WILLEM**

**(1ère, 2è, 3è, 4è Cie et C.A)**

Assistante de Service Social

Tel: 04 66 50 76 55

[jacqueline.willem@intradef.gouv.fr](mailto:jacqueline.willem@intradef.gouv.fr)